

# **CAHIER DES CHARGES DU POSTE DE RESPONSABLE DES RELATIONS INTERNES**

## **Poste à 30% (12h / semaine)**

Le poste, communément appelé « le poste interne » est celui de la communication et du relais des informations. L'interne assure le bon fonctionnement des commissions et des organes de réflexion correspondant au développement et à l'amélioration de la coopérative, et répond aux demandes et initiatives des coopérateurs. Cela implique la mission d'éveiller les consciences à la vie en collectivité, à la participation et à l'autogestion. La gestion de la coopérative est effectuée de manière collective, par l'Équipe de Travail et le Conseil d'Administration.

Ce poste comporte des tâches partagées selon deux volets :

### **1. La gestion en tant que membre de l'Équipe de Travail (ET)**

- Participation à la gestion courante et au développement de la coopérative.
- Participation aux réunions de l'ET et participation aux décisions collectives.
- Au besoin, rapport aux autres membres du CA des tâches spécifiques liées au poste.
- Participation à l'adaptation éventuelle des règlements, des procédures et des statuts de la coopérative.

### **2. La gestion en tant que responsable des relations internes :**

- Logistique de l'AG en collaboration (convocation, réservation, achats).
- Coordination des Délégués (les délégué.e.s sont élu.e.s par les habitants d'un quartier ou d'un bâtiment afin de les représenter):
  - Relais auprès de l'ET des informations des coopérateur.trice.s, et inversement. Porte-parole de leur point de vue et intérêts.
  - Organisation et animation du Conseil des Délégué.e.s.
  - Développement de leur représentativité.
  - Accueil, orientation et formation des délégué.e.s.
  - Suivi des projets et des propositions des coopérateurs pour la coopérative.
  - Accueil des nouveaux.aux coopérateur.trice.s: animation de l'apéro des nouveaux, mail aux nouveaux, visites d'immeubles, contact avec leurs délégué.e.s.
- Communication: maintenir informés les coopérateur.trice.s concernant les différentes commissions, organes, et manières de s'investir dans la coopérative en développant les outils adéquats. Communication de l'actualité de la coopérative et des décisions du CA et/ou de l'ET aux coopérateur.trices par les délégué.e.s.
- Relation avec le voisinage: représenter la Ciguë quand la situation le nécessite.
- Participation: réflexion sur la participation des coopérateur/trice.s. Motiver les coopérateurs et susciter la participation. Créer du lien et inventer les méthodes adaptées.
- Projets: faire émerger des projets correspondant aux idéaux de la Ciguë et/ou selon les initiatives des coopérateurs, et soutenir leur réalisation.
- Commissions : s'assurer du bon fonctionnement des différentes commissions et aider à leur création.
- Médias: gestion et mise à jour du site web, de la page Facebook, mails collectifs , réflexion sur le mode de communication, création d'affiches et flyers, etc...
- Coordination logistique, administrative et financière de la commission des fêtes :
  - Suivi et soutien aux coopérateurs dans l'organisation des fêtes, manifestations, et réunions de la commission des fêtes.
  - Initier et superviser l'organisation de la fête annuelle de la Ciguë ou d'autres manifestations occasionnelles ouvertes sur le quartier.